

ACTEUR DE LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP) - SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE (2S)

Durée

21 heures en présentiel soit 3 jours non consécutifs répartis sur 3 à 6 semaines maximum. Travail en intersession

Nombre de participants

5 à 8 stagiaires

Public(s) concerné(s)

- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement ou à domicile caractérisées par la manutention de personnes à mobilité réduite (personne âgée personne en situation de handicap)

Prérequis

- Aucun

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires
- Ressources documentaires INRS
- Fauteuils roulants manuels avec accoudoirs escamotables
- lits médicalisés
- Draps de glisse
- Planches de transfert
- Disques de pivotement
- Lève-personne
- Matériel de verticalisation
- caisses avec poignées
- Caisses sans poignées
- seaux
- Vidéos de

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation initiale ACTEUR PRAP2S vise à rendre tout personnel de structure sanitaire et sociale capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auquel il est exposé, en proposant de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

PROGRAMME

Premier jour

Matin (9h00-12h30)

Accueil

Présentation du formateur, présentation du programme et rappel des objectifs pédagogiques

Tour de table : présentation des participants, expression des attentes

Comprendre l'intérêt et les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance

Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôle

Après-midi (13h30-17h00)

Comprendre le phénomène d'apparition du risque

Identifier et analyser les risques de son métier

Connaître le fonctionnement et les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologie

Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

présentation

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation

- Documentation INRS

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP 2S valable 24 mois si les conditions suivantes sont remplies : participation active à l'ensemble de la formation; réussite à l'épreuve d'évaluation certifiante

- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation

- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact

- Maintien et actualisation des compétences : 7 heures tous les 24 mois

Accessibilité:

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

Formateur(s)

Anne-Lise SPONVILLE
Ergothérapeute
Formatrice PRAP

Bertille DEBLOIS
Ergothérapeute
Formatrice PRAP

Deuxième jour

Matin (9h00-12h30)

Analyser son travail pour identifier les risques et les causes :

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

Identifier et caractériser les risques et dommages

Après-midi (13h30-17h00)

Analyser son travail pour en identifier les risques et causes (suite)

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Proposer des améliorations de sa situation de travail et faire remonter l'information aux personnes concernées

Troisième jour

Matin (9h00 - 12h30)

Connaître et appliquer les techniques adaptées au milieu sanitaire et social et à leur public

Maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes en appliquant les principes de sécurité d'économie d'effort

Présentation d'aides techniques, informations sur leur utilisation, mises en situation

Après-midi (13h30-17h00)

Connaître et appliquer les techniques adaptées au milieu sanitaire et social et à leur public (suite)

Epreuve de l'évaluation certificative : être capable de réaliser l'analyse d'une situation de travail dangereuse

Evaluation de la formation par le stagiaire

Tarifs

Tarif intra-entreprise
(jusqu'à 8 personnes)
:
3000€

*Nous consulter pour
obtenir un tarif pour
une formation sur
site.*

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-
cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de
formation agréé

